

Procedure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	2017/2564(RSP)	Procédure terminée
Résolution sur les exécutions au Koweït et à Bahreïn		
Sujet 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général		
Zone géographique Bahreïn Koweït		

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Evénements clés			
16/02/2017	Résultat du vote au parlement		
16/02/2017	Débat en plénière		
16/02/2017	Décision du Parlement	T8-0044/2017	Résumé
16/02/2017	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2017/2564(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 144
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B8-0150/2017	15/02/2017	EP	
Proposition de résolution		B8-0151/2017	15/02/2017	EP	
Proposition de résolution		B8-0154/2017	15/02/2017	EP	
Proposition de résolution		B8-0155/2017	15/02/2017	EP	
Proposition de résolution		B8-0161/2017	15/02/2017	EP	
Proposition de résolution		B8-0162/2017	15/02/2017	EP	

Proposition de résolution		B8-0165/2017	15/02/2017	EP	
Proposition de résolution commune		RC-B8-0150/2017	15/02/2017		
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0044/2017	16/02/2017	EP	Résumé

Résolution sur les exécutions au Koweït et à Bahreïn

Le Parlement européen a adopté une résolution sur les exécutions au Koweït et à Bahreïn.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, GUE/NGL, Verts/ALE et EFDD.

Les députés déplorent vivement la décision du Koweït et de Bahreïn de revenir à la pratique de la peine capitale. Ils réaffirment leur condamnation du recours à la peine de mort et soutiennent fermement la mise en place d'un moratoire sur la peine de mort dans l'optique de son abolition.

Ils demandent aux autorités du Bahreïn de suspendre l'exécution de Mohammed Ramadan et d'Hussein Moosa, et d'assurer un nouveau procès dans le respect des normes internationales.

Parallèlement, le Parlement invite les gouvernements du Koweït et de Bahreïn à :

- délivrer immédiatement une invitation ouverte au rapporteur spécial des Nations unies sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et à effectuer une visite dans le pays en lui permettant un accès sans entrave aux détenus et à tous les lieux de détention ;
- signer et ratifier le deuxième protocole facultatif au pacte international relatif aux droits civils et politiques qui vise à abolir la peine de mort ;
- se conformer aux normes internationales minimales et réduire le champ d'application et la fréquence de la peine de mort.

Le Parlement prie en outre le Service européen d'action extérieure et les États membres d'intervenir auprès du gouvernement de Bahreïn pour demander la libération de Nabeel Rajab et de toutes les personnes détenues au seul motif de l'exercice pacifique de la liberté d'expression et de réunion.

Parallèlement, les députés appellent à plus de dialogue et à des initiatives bilatérales et multilatérales entre l'Union européenne, ses États membres et les pays du Golfe, y compris le Koweït et Bahreïn, sur des questions relatives aux droits de l'homme, ainsi que dans d'autres domaines d'intérêt mutuel.